

nous avons déjà dit de M. Montlouis. Un artiste consciencieux qui, avec travail, doit nécessairement arriver sur les bords de la capitale. Il a tout ce qu'il faut pour réussir. Il personnifiait M. de Didier, dans le rôle de Julien, a été de verve et d'entrain. C'est encore un excellent artiste. Il a très bien chanté les rôles de *Picces d'or*: Aimes-tu, Marco, etc.

Arrivons à Marco, c'est-à-dire à M^{me} Demarquis. Si parfois il nous est arrivé de critiquer cette artiste, aujourd'hui nous devons lui rendre pleine justice. Elle a très bien saisi le rôle de Marco, elle l'a très bien joué. Elle n'y a pas mis l'afféterie que nous avons remarquée dans d'autres rôles. Marie, la petite paysanne, a été bien rendue par M^{me} Dorval.

M^{me} Daire, dans M^{me} Didier, mère de Raphaël, a été pleine de naturel. Elle a très bien compris son rôle et l'a bien exprimé.

Pour clore la soirée, on a joué et chanté *Chanoinesse*, charmante comédie-vaudeville en un acte.

Les rôles étaient ainsi distribués: Le général Bourguignon, M. Montlouis; Henri, M. Frespach; Hélène de Montlouis, chanoinesse, M^{me} Daire, et Gabrielle, M^{me} Dorval.

Une indisposition subite ayant frappé M. Frespach, M. Steiner a eu recours à M. Maurice de Lille, qui a bien voulu se charger du rôle de Henri.

Cette pièce a marché avec beaucoup d'ensemble, et les couplets qu'elle contient ont été très bien dits. Chacun, en somme, a fait ressortir son rôle d'une façon bien satisfaisante.

Depuis le départ de M^{me} Devillard, on attendait les débuts de M^{me} Louvenard, appelée à lui succéder dans l'emploi de grande coquette, jeune première charmante. Ils ont commencé jeudi soir dans *Louise ou la Chanteuse des rues*, vaudeville en deux actes.

M^{me} Louvenard, dans le rôle de Louise, a tout d'abord attiré les regards, car on n'est pas impunément belle et jolie femme; puis chacun a écouté avec attention les couplets qu'elle a chantés avec une émotion très vive, mais dont il est toujours tenu compte, surtout à une femme qui paraît pour la première fois devant un public dont elle ignore les prédispositions bonnes ou mauvaises.

Elle a dû néanmoins être bientôt rassurée par les applaudissements que lui a mérités sa voix sympathique. Elle nous a paru avoir un jeu naturel, dégage de toutes prétentions à effet. C'est de bon augure. Nous ne pouvons qu'applaudir à son premier début dont elle et le public ont lieu d'être satisfaits.

M. Caliste, dans le rôle de César, et M. Montlouis, dans celui de signor Saltanelli, ont fait beaucoup rire.

M^{me} Grisor a une voix qui n'est pas désagréable; elle a bien chanté la partie musicale du rôle de Floreska.

M. Frespach a continué ses débuts dans le rôle de Jules de Langy. Il nous a paru avoir mal saisi le cachet de son personnage. M. Jules de Langy, le nom l'exige,

doit être un jeune homme distingué jusqu'au bout des ongles.

Or, M. Frespach n'avait rien moins que l'air d'un jeune dandy. Ses favoris et ses moustaches, d'une pose commune, lui étaient toute distinction. Sa cravate (tail mal nouée).

Ce sont de petits détails qui n'ont échappé à personne. En outre, il ne savait pas suffisamment son rôle.

Mais tout cela a été racheté par la manière dont il a chanté deux jolis couplets. Il a une voix charmante et il sait très bien s'en servir.

Que M. Frespach fasse quelques efforts de travail et de mémoire, et nous pourrions, il faut l'espérer, le compter au nombre des pensionnaires de M. Steiner.

N'oublions pas de dire que tous les artistes ont été rappelés, après la chute du rideau, par une double saive d'applaudissements.

Les jeunes gens ont fait l'ouverture de la soirée.

Tous les artistes ont rendu leur rôle d'une façon remarquable.

Nous devons surtout des éloges à MM. Perrault et Didier.

Nous ne savons en quoi l'on a pu trouver cette pièce risquée; pour nous, elle est ou ne peut plus morale. Rien dans les paroles, rien dans l'idée, rien dans le fond que tout le monde ne puisse entendre et comprendre.

A. V.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 20 octobre.

On disait cette après-midi à la Bourse dit le *Bulletin de Paris*, que par suite des graves nouvelles transmises de Madagascar M. Laborde, le gouvernement de l'Empereur avait décidé l'envoi dans ces parages de deux vaisseaux de guerre, avec des troupes de débarquement. Nous rapportons cette nouvelle sous toute réserve.

On parle de négociations entre le gouvernement français et l'Empereur Maximilien, en vue de régler l'époque où les troupes françaises pourront évacuer le Mexique.

Il est arrivé au ministère de la marine de tristes nouvelles au sujet du vaisseau de transport le *Tarn* faisant le service de mutations militaires sur les côtes mexicaines. La fièvre jaune se serait déclarée en mer sur ce navire et aurait emporté une trentaine d'hommes en trois jours. Dans le nombre se trouvent le commandant Martin et M. Izara, chirurgien-major.

Mgr. Chigi, nonce apostolique, a été reçu hier par l'Empereur, en audience particulière au palais de St. Cloud.

Un journal annonce que 6^e bataillon étranger, au service de la France, doit faire partie, sans licenciement, de l'armée pontificale.

Le successeur de Lord Palmerston comme chef du cabinet anglais, sera décidément Lord Russell.

Tous les journaux de Londres à l'exception du *Daily-News* ont paru le 19 au matin, encadrés de noir: tous expriment un profond regret de la mort de Lord Palmerston. Le *Morning Star* dit que cette mort a été causée par la goutte compliquée d'une maladie de vessie. Il y a quelques semaines, Lord Palmerston devait inaugurer l'Exposition industrielle de Bristol, mais il en fut empêché par une attaque de cette double maladie.

La commission chargée d'élaborer le projet de loi relatif aux sociétés de coopération a tenu hier sa première séance; on a dépouillé un certain nombre de dépêches transmises par les divers représentants de la France à l'extérieur sur cette question si délicate et si complexe des associations ouvrières. Le projet devra être prêt, par ordre supérieur avant l'ouverture de la session législative.

La *Gazette des Tribunaux* publie une circulaire adressée par S. Exc. le garde des sceaux à tous les procureurs généraux.

Le ministre de la justice y appelle la sérieuse attention des chefs des parquets sur l'esprit et la portée de la dernière loi du 14 juillet 1865, laquelle procède de ce principe et tend à ce résultat: « Recourir le moins possible à la détention préventive, en abrégier l'étendue et en adoucir le régime. » Il réclame également leur concours pour réaliser dans la procédure criminelle les progrès préparés par les lois antérieures, et qui, suivant le garde des sceaux, n'auraient pas été jusqu'ici complètement obtenus.

Pendant la première quinzaine d'octobre, le tribunal de commerce de la Seine a prononcé soixante-huit déclarations de faillites.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 octobre.

Les bilans des deux Banques de France et d'Angleterre, en dissipant, au moins pour le moment, la crainte d'une augmentation de l'escompte, ont exercé une heureuse influence sur le marché. Les consolidés anglais ont encore gagné 1/8 à 89 1/4 3/8. Notre 3 0/0 est resté, de son côté, en hausse de 15 centimes, à 67.85 après avoir atteint 67.92 1/2. L'Italien est monté à 65.40 après 65.25. Le Mexicain se maintient à 48 1/8. Le Mobilier, très recherché, finit à 87.50 après 88.5. La faveur dont jouit cette valeur est due sans doute au bruit de la conclusion d'une vente de terrains par la Société immobilière. Celle-ci s'est élevée, par suite, de 540 à 550. L'Espagnol a fait 510 et reste à 506.25. Les chemins français sont fermes dans les cours d'hier. Parmi les chemins étrangers, le Lombard reste à 431.25 après 430.25, le Romain à 190 après 180, le Saragosse à 265 et le Nord d'Espagne à 216.25 après 220. Les Transatlantiques sont à 537.50. La Société générale est à 620 et le Comptoir d'escompte à 997.50.

Cours moyen au comptant: 3 0/0, 67 92 1/2; 4 1/2, 96.25. Banque de France 3,080.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 20	le 21
3 0/0 ancien	67.85	68.05
4 1/2 au com.	96.20	96.30

PRÉPARATION pouvant alimenter 3,000 broches.

S'adresser chez M. Gaspard Lestienne, rue de la Rondelle, à Roubaix. 15 o. au 15 nov. 5584

Matériel de Fabrique

A VENDRE à Bohain, un très bon matériel de fabrique (tissus nouveaux). S'adresser à MM. A. et H. Perrin fils à Bohain (Aisne) ou à Paris, 14 rue de Cléry. 15-18-20-22-25-27 o. 5583

A vendre

Chez Hauzeur Gérard fils, de Verviers, quatre Mull Jenny de 300 broches chacun, le tout encore en activité et en bon état. S'adresser chez MM. Réquillart et Florin rue Neuve. v. d. 280 5580

A CEDER

Pour en finir de suite Une maison d'habitation située rue du Midi, 6, comprenant un vaste atelier avec machine à vapeur et ses accessoires. Cet établissement est propre à recevoir un tissage mécanique, bobinage ou atelier de construction. S'adresser rue de l'Hospice, 4. Il y a long bail. 5373

Atelier à céder

A céder, à de bonnes conditions, un atelier de serrurier, parfaitement achalandé et très avantageusement situé à Roubaix. S'adresser au bureau du journal. 5361

On désirerait louer

Une MAISON à usage d'ouvrier ou un QUARTIER composé de deux pièces. Prendre l'adresse au bureau du journal

Maison à louer

A louer présentement, rue de l'Embranchement n° 12, une maison à usage de rentier. S'adresser chez M. Deladerrière-Sorel. 5576b

Maison à louer

A louer, pour le 1^{er} avril prochain, une maison à usage de commissionnaire. S'adresser chez M. Deladerrière-Sorel. 5577b

A louer

en totalité ou en partie, un emplacement

COMMERCE

Havre, jeudi.
 Cotons. — On a encore traité hier soir un bloc de Brésil, départs de décembre à janvier, à 270 fr. pour Maceio, à 275 fr. pour Pernambuco. Aujourd'hui, les plus froids avis laissent le marché fort calme, sans que l'on ait cependant le moindre changement à signaler pour les cotons disponibles qui restent fort rares à la vente.

A livrer, les acheteurs sont plus réservés, et ils ne paieraient plus les prix extrêmes des jours derniers.

Les ventes notées à quatre heures et demie montent à 914 balles.

Laines. — Une bagatelle de 3 balles Plata suit à été réalisée à 1 fr. 80.

Havre, vendredi.
 Cotons. — Nous avons, par continuation, un marché languissant, et on obtient assez généralement à 5 fr. de baisse les petits lots de disponible qui se traitent. A livrer, la baisse serait plutôt un peu plus forte. On a, du reste, obtenu à 200 fr. des Cœnanaduh départ août; par contre, on a payé 220 fr. pour de beaux Oomrawutee départ de juillet. Il n'y a d'ailleurs pas de pression à la vente, et, au contraire, il paraît y avoir quelques acheteurs à 10 fr. de baisse pour certains cotons.

Cette après-midi, le ton du marché est plutôt meilleur.

Les courtiers, en révisant la cote, l'ont montée de 5 à 20 fr., suivant les sortes.

Nous notons 695 balles de ventes à 4 heures et demie.

Laines. — Celles de la Plata ont eu la vente de 11 balles Buenos-Ayres, en suite, au prix de 1 fr. 60.

Liverpool, mercredi.
 Ventes, 40,000 balles, avec faiblesse de 1/2 d. sur les longs cotons et de 1/4 d. sur les Sûrate.

Liverpool, jeudi.
 Ventes, 5,000 balles; marché calme et en baisse de 1/4 à 1/2 d.

Liverpool, jeudi (2^e dépêche).
 Voici la cote arrêtée par les courtiers: Middling d'Amérique, de 23 3/4 à 24 d. 1/2 (baisse 1/2); fair lamel roulé, 11 (hausse, 1/2 d.); dito ouvert, 42d. (hausse, 1 1/4); Smyrne, 22 (hausse, 1/2); Pernambuco, 24 3/4 (hausse, 1/2); Maceio, 23 d. 1/2 (hausse, 1/2); Maragnan, 22 1/2; Sawgind, 19 1/2 (hausse, 1 1/2); Broach, 19 d. (hausse, 1 1/2); Oomrawutee, 18 3/4 (hausse 1 1/4); Dhollerah, 19 d. (hausse, 1 1/2); Tinnelly, 18 1/4 (hausse, 1 1/2); Compiach, 18 1/2 (hausse, 1); Bengale, 13 1/2 (hausse, 1/2); Madras 18 1/2 (hausse 1/4); Chine, 17 1/2 (hausse, 1/4).

Liverpool, vendredi.
 Ventes de la semaine, 84,000 balles; arrivages, 127,000 balles; consommation, 35,000 balles; exportation 13,000 balles; stock, 280,000 balles, dont 37,000 balles Amérique.

Aujourd'hui, ventes 10,000 balles; marché ferme.

THEATRE DE ROUBAIX

DIMANCHE 22 OCTOBRE

LES FILLES DE MARBRE.

LOUISETTE OU LA CHANTEUSE

DES RUES.

UNE FEMME QUI SE JETTE PAR LA

FENÊTRE

Bureaux ouverts à 6 h.

On commencera à 6 h. 1/2

LUNDI 19 OCTOBRE

UN MENAGE EN VILLE.

LA Poudre AUX YEUX.

Bureaux ouverts à 6 h. 1/2

On commencera à 7 h.

pour tissage mécanique (avec force motrice) pouvant contenir 300 métiers. Cet emplacement est convenablement situé. S'adresser pour les renseignements au bureau du journal. 5496

Maison à louer

A louer une maison à usage de négociant ayant voiture. S'adresser rue Traversière, 14. 4952

Bobinoirs

A vendre ou à louer deux BOBINOIRS de 32 broches. S'adresser chez Théodore Simens, estaminet, rue des Arts, 6. 15-18-20 o. 5584

Mécanique à Rabats

On demande à acheter des MÉCANIQUES A RABATS système Pfaxel. Réponse à MM. D. Debuchy frères, rues des orphelins 24 à Tourcoing.

Cheval à vendre

Une jument de sept ans, sans défauts, propre à l'attelage, es à vendre rue du Pays 29, Roubaix. 5596 20 22 25.

Offre d'emploi

On demande dans un tissage de 100 métiers une personne connaissant le service de l'ouvrier. Réponse au bureau du journal sous les initiales X. X. 220 - 1^{er}. 5600

Ouvrières et Apprenties.

On demande des ouvrières et des apprenties pour la confection et les robes. S'adresser chez M^{me} Philippiart, rue de la Brasserie, Roubaix, 5595 20 22 25 o

Demande d'emploi

Un jeune homme de bonne famille, ayant été deux années dans une maison de fabrication, désire trouver un emploi, soit à l'ouvrier soit au magasin. Réponse par lettre, au bureau du journal, sous les initiales L. M.

Demande d'emploi

Une personne ayant dirigé l'ouvrier d'un TISSAGE MÉCANIQUE pendant plusieurs années demande un emploi analogue. Réponse au bureau du journal sous les initiales A. Z. 5594 20 22 25 o

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 14 au 20 octobre 1865 inclus.

23 garçons et 31 filles.

MARIAGES.

14 octobre 65 — Joseph-Daniel Thierry, mécanicien, et Catherine-Rochelle Daldalle, couturière en robes.

17 — Jules Moulin, fleur, et Clara Henrattacheuse. — Elle Cateau, tisserand, et Adèle Lecomte, tisserand. — Emile-Henri Bilau, dessinateur de chaînes, et Marie-Louise-Christine Lepontre, couturière. — Jean-Baptiste Briet, ourdisseur, et Joséphine Duquenne, journalière. — Jean-Louis Insegers, cordonnier, et Barbe-Virginie Degryse, ménagère. — Edouard Miquet, aiguilleur, et Florimonia-Désirée Marchand, couturière.

DÉCÈS

11 octobre 65 — Louis-Désiré Lorange, cûlâtair, 21 ans, lamier, rue du ballon. — Joseph Carrayer, cûlâtair, 36 ans, domestique, à l'hôpital.

16 — Marie-Augustine Flipo, cûlâtair, 68 ans, rue de la paix. — François Volterde, épouse de Jeanne-Françoise Piquet, 23 ans, tonneur en fer, rue St Jean. — Sophie Henriette Delecluse, cûlâtair, 26 ans, seigneur, rue du Beaurveant. — Aimée-Victoire Flinois, veuve de Louis-Carol Hasbrouck, 58 ans, ménagère, rue du collège. — Jean-Baptiste Delsart, époux de Marie-Marguerite Lotheux, 60 ans, chausseur, au fonteyou.

17 — Adèle Odevert, épouse de Théophile Roussel, 35 ans, ménagère, au Pile. — Bernadine-Vital Lefebvre, époux de Catherine Vanmeenen, 42 ans, chauffeur, sentier de ma campagne.

18 — Louis Daldalle, époux de Mélanie Delruites, 65 ans, journalier, chemin des couteaux. — Henri-Louis Termeulin, cûlâtair, 30 ans, trieur de laines, rue du chemin de fer.

19 — Pierre-Louis Duforest, veuve de Rosine Florin, 61 ans, fossoyeur, route de Watrellos. — Camille-Clémente Béhague, épouse de Théodore Louis Beuscart, 26 ans, ménagère, au petit Beaumont. — Clémence Deforest, épouse de Louis Désiré Jouté, 23 ans, ménagère, rue St Antoine.

Plus il est décédé 11 garçons et 9 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Greham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants: Affaires proposées à la Compagnie dans l'année 47,424,125 Affaires acceptées par la C^e 38,766,325 Sinistres payés. 1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances et de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865).

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaille, 50.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Demande d'emploi

Un jeune homme, sortant du service militaire, connaissant la tenue des livres et pouvant faire la correspondance, demande un emploi dans une maison de Roubaix. S'adresser chez M. Rassin-Martel, Grande-rue. 5588

PENSIONNAT

25 garçons, dirigé par Hazebrouck père et ses fils, place de l'église, à Watrellos près Roubaix. Pension: 300 fr. par an. Fournitures de classes comprises. Enseignement: français, arithmétique, tenue des livres, géographie, histoire, dessin, arpentage, algèbre, géométrie, etc. 5597 20 22 25 27 o.

Pensionnat de Warcoing

sous la direction de M. Blanmailland successeur de M. Viol-Truffaut. Etudes industrielles et commerciales et tout ce que renferme le programme officiel des Ecoles moyennes du 2^e degré. — Prix de la pension 190 fr., demi pension 130 fr. Pour plus amples renseignements s'adresser au directeur à Warcoing. 5594

Avis aux Cafés & Estaminets

Véritable AMER DE HOLLANDE, dépôt à Lille chez Em. Deléarde négociant en vins, rue de la Baignerie, 13. Eviter les contrefaçons. 5593 20 22 25 o.

A LILLE

6, rue du Vieux-Faubourg (près la gare) A ROUBAIX

Hôtel du Commerce.

M. & M^{me} Constant Weyl ont l'avantage de prévenir leurs nombreux clients qu'ils sont de retour de Lyon et de Paris avec tout leur assortiment de SOIERIES noires et de couleurs de la plus haute nouveauté. On trouvera toujours chez eux un choix varié de CHALES longs et carrés de tous genres et de tout prix.

Velours de soie, Guipures, Articles de Douil, &c.

Nota. — Les personnes qui désireraient que l'on passât chez elles sont priées d'envoyer leur adresse, Hôtel du commerce, 25 5591. 20 22 o

ANNONCES

Publications Légales

D'un acte passé devant M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, le dix octobre mil huit cent soixante-cinq, portant cette mention: « Enregistré à Roubaix, le douze octobre mil huit cent soixante-cinq, folio cent vingt-deux, recto, case huit et suivantes. »

Réçu cinq francs soixante-quinze centimes. »

Signé: J. Sy.

Il appert: Que M. Paul Masurel, propriétaire à Tourcoing;

Fait partie depuis le premier octobre mil huit cent soixante-cinq, de la société en nom collectif, formée pour quinze années commencées le premier avril mil huit cent soixante-deux, pour finir le 31 mars mil huit cent soixante-dix-sept, suivant acte passé devant M^e LANVIN, notaire à Roubaix, prédécesseur immédiat du notaire soussigné, le 1^{er} avril mil huit cent soixante-deux enregistré et publié; entre:

1^o M. François Masurel, négociant, demeurant à Tourcoing;

2^o M. Ernest Masurel, négociant, demeurant en la même ville;

Et 3^o M. Jules Masurel, négociant, demeurant à Roubaix;

Pour l'achat et la vente de toutes les matières brutes, peignées et filées sous la maison de commerce: MASUREL FILS;

M. Paul Masurel, a comme ses co-associés, la signature sociale, et tous quatre ont la gestion et l'administration de la société;

La raison de commerce reste la même; Il a en outre été stipulé audit acte du 1^{er} octobre mil huit cent soixante-cinq, l'indépendamment des opérations précitées, la société Masurel fils, aura pour objet, la construction et l'exploitation d'une nature de coton.

Pour extrait conforme: Signé: DUTHOIT.

Dissolution de Société

D'un acte reçu par M^e Louis-Jules-César REUFLET, notaire à la résidence d'Ascq, arrondissement de Lannoy, le sept octobre mil huit cent soixante-cinq, portant cette mention: « Enregistré à Lannoy, le dix octobre

mil huit cent soixante-cinq, folio soixante-sept, verso case sept. Réçu cinq francs, décime et demi soixante-quinze centimes. »

Signé: RAVISSE.

Il appert: Que la société en nom collectif établie en re M. Louis Delannoy, fabricant de toiles et sacs d'emballages, et M. Jules Cornil, aussi fabricant de toiles et sacs d'emballages, tous deux demeurant au dit Ascq, pour dix ans, à partir du 15 octobre mil huit cent soixante-quatre, sous la raison de commerce: CORNIL ET DELANNOY, pour la fabrication des toiles et sacs d'emballages, suivant acte reçu par M^e REUFLET, notaire à Ascq, le vingt octobre mil huit cent soixante-quatre, enregistré et publié, est et demeure dissoute à partir du premier octobre mil huit cent soixante-cinq.

Et que MM. Delannoy et Cornil sont ensemble chargés de la liquidation de ladite société.

Extrait par ledit M^e REUFLET de la minute dudit acte étant en sa possession.

Délivré le dix-huit octobre mil huit cent soixante-cinq.

REUFLET.

A VENDRE

GRANDES ET MOYENNES PROPRIÉTÉS

dans l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme.

TERRES LABOURABLES

affermées et non-affermées.

BOIS

propres au défrichement.

MOULINS